

Délibération n°2019-035

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 1^{er} octobre 2019, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

Vu le cadre juridique de la DSIN voté lors du Conseil d'Administration du 27 septembre 2019,

a délibéré :

Objet : Approbation de la proposition de nomination du Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN)

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

(Il s'agit de la proposition de nomination de M. Patrick SIARRAS en tant que directeur-adjoint de la DSIN)

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30

Pour : 17

Membres présents et représentés : 21

Vote nul : 2

Membres n'ayant pas pris part au vote : 1

Vote blanc : 1

La proposition de nomination du Directeur adjoint est approuvée à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe à Pitre, le 1^{er} octobre 2019

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY